



COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (#SERE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 26 SEP. 2013

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2013



Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 17 septembre 2013, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Nicole MAUCLAIR à Michel BACCONNIER – Isella DE MARCO à Daniel TANNER – Rahma KHADRAOUI à Odile BEDEAU DE L'ECOCHERE – Sophie BAUDOIN à Claude BERENGUER – Yannis BURGAT à Michel CHARPENAY – Florentine MASSE à Jean-Claude CANO – Grégory COIN à Alain CACALY
Absents : Bénédicte KREBS – Véronique SORIANO – Grégory ESTREMS – Stéphane JEANNET – Isabelle BALLET

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Claude BERENGUER a été désigné.

DELIB 2013.09.23 05

OBJET : Décision modificative n° 2 au BP 2013

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2311.1 à L 2311.3, L.2312.1 à L 2312.4, L 2313.1 et suivants,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 11 Février 2013 approuvant le Budget Primitif de l'exercice 2013,

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans le tableau ci-joint pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables de l'activité de la commune,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ADOpte la décision modificative n° 2 au budget primitif 2013 suivant le détail du tableau ci-joint pour la section investissement.**

Le budget 2013 s'établit comme suit :

Section de fonctionnement : 10 465 654,00 €

Section d'investissement : 13 165 357,00 €

DM 2..... 1 283 791,00 €

Total 14 449 148,00 €

A l'unanimité.

St-Quentin-Fallavier, le 24 septembre 2013.

Publication et transmission en sous-préfecture le 25 SEP. 2013





DECISION MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET 2013

SECTION D'INVESTISSEMENT

- DEPENSES -

Services	Fonction	Nature	Libellé	Montant	Observations
bat	20	2031	Frais d'étude	-432 619,00 €	
bat	020	2051	Logiciels	631,00 €	Opérations d'ordre
	020	2051	Matériels informatiques	4 269,00 €	
			S/ total	-427 719,00 €	
	020	2313	Constructions	1 020 610,00 €	
			S/ total	1 020 610,00 €	
BAT	020	2188	Autres immobilisations corporelles	-4 269,00 €	
			S/Total	-4 269,00 €	
		205	Logiciels		Opérations d'ordre
	020	2128	Autres agen. et aménagement de terr	12 804,00 €	
	412	2128	Autres agen. et aménagement de terr	4 653,00 €	
	823	2128	Autres agen. et aménagement de terr	8 152,00 €	
		2128	Autres agen. et aménagement de terrains		
		2128	Autres agen. et aménagement de terrains		
	020	2132	Immeuble de rapport	5 972,00 €	
	821	2151	Réseaux de voirie	19 763,00 €	
	020	21311	Hôtel de Ville	476 273,00 €	
	212	21312	Bâtiments scolaire	121,00 €	
	020	21318	Autres bâtiments publics	41 275,00 €	
	30	21318	Autres bâtiments publics	137,00 €	
	324	21318	Autres bâtiments publics	6 307,00 €	
	412	21318	Autres bâtiments publics	119 697,00 €	
	520	21318	Autres bâtiments publics	15,00 €	
			S/ total	695 169,00 €	
				TOTAL	

SECTION D'INVESTISSEMENT

- RECETTES -

Service	Fonction	Nature	Libellé	Montant	Observations
	01	001	Solde d'exécution reporté	3 446 635,00 €	Résultat du CA 2012
	01	1068	Affectation du résultat	3 684 953,00 €	
	01	1641	Emprunts	-6 543 597,00 €	
S/ total				587 991,00 €	
	020	2031	Frais d'étude	682 078,00 €	Opérations d'ordre
	023	2033	Frais d'insertion	13 722,00 €	
S/ total				695 800,00 €	
			TOTAL	1 283 791,00 €	